

MES DROITS

Le simulateur des droits :

Aide Complémentaire Santé, Allocations Familiales, logement, RSA, prime d'activité, bo
collège ou de lycée... Vous souhaitez savoir de quelle aide vous pourriez bénéficier ? V
outil de simulation des droits, simplifié et accessible à tous :



*Je clique
pour connaître
mes droits*

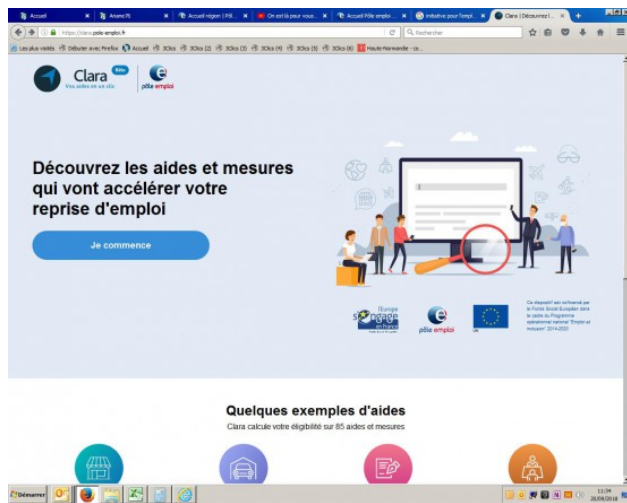
mes-aides.gouv.fr

Évaluez vos droits aux aides sociales
en quelques minutes



CLARA: Découvrez les aides et mesures qui vont accélérer votre reprise d'emploi

Vous êtes en recherche d'emploi, de formation, vous avez un projet ? Découvrez avec ce simulateur les aides auxquelles vous pouvez prétendre : Mobilité, aide projet professionnel, création ou reprise d'entreprise :



Les Maisons de Services Au Public (MSAP) :

Des Maisons de Services Au Public ont été créées à destination des habitants de territoires, notamment ruraux et périurbains.

Leur objectif est d'améliorer l'accès à tous les services assurés par les grands opérateurs et locaux de services de proximité : Pôle emploi, les caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole, La Poste et GrDF.

Portées par une commune ou une intercommunalité, une association, un groupement d'intérêt public ou La Poste, les Maisons de Services au Public regroupent en un lieu unique, une offre élargie de services. Elles permettent à chacun de trouver écoute, aide et accompagnement pour les démarches de la vie quotidienne, notamment pour celles qui sont aujourd'hui dématérialisées.

Le Département de la Seine-Maritime, au titre du Schéma Départemental d'Amélioration du Service Public (SDAASP), et du Programme Départemental d'Insertion (PDI), est engagé.

MES DROITS

cette démarche partenariale aux côtés de l'État et des opérateurs sociaux, et participe au développement de ces structures sur son territoire.

Une vingtaine de Maisons de Services Au Public ont ainsi été ouvertes entre 2015 et 2016 en Seine-Maritime ; vous retrouverez leurs coordonnées ici :



LES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES (EPN)

L'annuaire du site « Net Public » recense l'ensemble des espaces publics numériques (EPN), lieux d'accès public à Internet à but non lucratif qui proposent un accompagnement pour l'apprentissage des outils et usages numériques :



Le Plan National de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale invite l'ensemble des territoires à s'interroger sur la question de l'amélioration de l'accès aux droits des publics en difficulté sociale et plus particulièrement de renforcer la lutte contre le non-recours.

Le Département de la Seine-Maritime, à travers son Programme Départemental d'Insertion mais également certains des Projets Sociaux de Territoires, est également engagé dans cette démarche. Il entend notamment améliorer l'accès aux droits et apporter des solutions aux principales causes du Non-recours que sont le manque d'information/communication sur les droits et aides sociales, la complexité des démarches ou encore les freins socioculturels et/ou psychologiques.

La cartographie des services, mes adresses utiles :

MES DROITS

Cet outil, que vous retrouvez **ICI** peut vous aider à identifier les lieux pour la réalisation de vos démarches ou bénéficier d'un accès à internet (ex : Espaces Publics Numérique, Maisons de Services au Public, ...)

En savoir plus

Odenore, Observatoire DEs NON-REcours aux droits et services, propose un certain nombre d'outils de mesure et de connaissance thématique du non-recours :

<https://odenore.msh-alpes.fr/>

Cahier des charges "Innovation Sociale"

